

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 352

présenté par

M. Meurin, Mme Auzanot, M. Beurain, M. Ballard, M. Allisio, M. Barthès, M. Baubry, M. Bentz,  
M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,  
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, M. Dessigny,  
Mme Diaz, M. de Fournas, M. de Lépinau, Mme Dogor-Such, M. Giletti, Mme Engrand,  
M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez,  
Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Jolly, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet,  
M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen,  
Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho,  
M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, M. Odoul, M. Bryan Masson, M. Mauvieux,  
M. Meizonnet, Mme Menache, M. Muller, Mme Mélin, Mme Cousin,  
Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dragon, M. Grenon, Mme Alexandra Masson, M. Ménagé,  
Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc,  
M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon,  
M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et  
M. Villedieu

-----

**ARTICLE 1ER F**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Le rapport explore également les opportunités annexes à la production d'électricité pouvant être exploitées comme par exemple la production d'hydrogène ou la récupération de la chaleur résiduelle des réacteurs. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à étudier les opportunités annexes à la production d'électricité : production d'hydrogène ou récupération de la chaleur résiduelle des réacteurs pour un chauffage urbain.

La construction de nouveaux réacteurs doit permettre à nos ingénieurs d'exploiter nos centrales nucléaires dans un champ des possibles supérieur à la simple production d'énergie. Si la production d'hydrogène ou la récupération de la chaleur résiduelle des réacteurs est une manière d'exploiter la puissance de nos réacteurs nucléaires, il convient de créer les opportunités pour que nos ingénieurs puissent exploiter davantage les potentialités de nos réacteurs.

Cet amendement vise à créer une ambition de recherche permettant à la France de rayonner internationalement.